

En Afrique de l'Ouest, le Canada a poursuivi son activité dans le cadre du plan de redressement économique du Ghana. L'instauration d'un nouveau gouvernement au Nigeria, dirigé par le président Babangida, n'a pas modifié sensiblement les relations du Canada avec ce pays.

En Afrique de l'Est, le président Daniel T. arap Moi, du Kenya, a intensifié son activité diplomatique en vue d'une solution du problème de la guerre civile en Ouganda. À la fin de l'année, après l'accession au pouvoir du président Museveni, les chances d'un retour de la paix et de la sécurité en Ouganda étaient meilleures qu'elles ne l'avaient été pendant de nombreuses années. Les relations traditionnellement étroites entre la Tanzanie et le Canada ont été confirmées de nouveau par la visite officielle à Ottawa du président Julius Nyerere, peu avant la date à laquelle il devait se démettre de ses fonctions de chef d'État; le président Mwinyi lui a succédé.

Au cours de l'année, des ministres de divers portefeuilles (Énergie, Commerce extérieur, Travaux et Communications, Secours et Réhabilitation, Affaires étrangères, Finances, Commerce et Industrie) sont venus au Canada en provenance de l'Angola, du Botswana, de l'Éthiopie, du Lesotho et du Swaziland. En juillet 1985, le secrétaire d'État, l'honorable Walter McLean, a dirigé la délégation canadienne à la Conférence des Nations Unies sur la condition de la femme, tenue à Nairobi, et a effectué des visites de bonne entente en Tunisie, au Kenya, au Zimbabwe, en Zambie et au Nigeria. Le secrétaire général de la Conférence de coordination du développement de l'Afrique australe (SADCC) a fait une visite fructueuse à Ottawa, en décembre 1985, pour préparer la réunion annuelle de la SADCC, qui devait avoir lieu à Harare en janvier 1986. La délégation canadienne à cette réunion était dirigée par le sénateur Duff Roblin, qui a réitéré l'engagement que le Canada a pris, afin d'aider les États de première ligne à réduire leur dépendance économique à l'égard de l'Afrique du Sud. Le sénateur Roblin a fait aussi une visite officielle au Malawi à cette occasion.

### Commerce

Malgré les difficultés économiques et financières qui ont continué de marquer l'évolution de plusieurs pays du continent africain en 1985-1986 et l'intensification de la concurrence sur ce marché, les échanges de biens entre le Canada et l'Afrique ont de nouveau dépassé le cap des 2,5 milliards de dollars, dont 55 % représentent des exportations de produits canadiens. Le Canada a également fourni à l'Afrique des services d'experts-conseils dont la valeur est estimée à plus de 300 millions. Pour l'année 1985, les principaux partenaires commerciaux du Canada en Afrique furent : l'Algérie, le Maroc, l'Afrique du Sud, la Libye, la Tunisie et le Nigeria.

Le Ministère a poursuivi ses efforts auprès des milieux d'affaires canadiens afin de les sensibiliser aux possibilités commerciales en Afrique. Il a également cherché à mieux faire connaître auprès des responsables africains la gamme de produits et services que le Canada est en mesure de leur offrir. À cette fin, le Ministère a procédé à la tenue de consultations commerciales intergouvernementales et à l'organisation d'une vingtaine de manifestations commerciales, regroupant des agents économiques canadiens et africains. Des réunions de

\* Approuvée en tant que mesure intérimaire à la réunion des chefs de gouvernement du Commonwealth, tenue à Nassau, en octobre 1985.

commissions bilatérales ont eu lieu avec le Cameroun, la Tunisie et le Gabon. Trois ministres canadiens ont effectué des missions en Afrique, à savoir le ministre des Communications, l'honorable Marcel Masse, en Algérie, la ministre de l'Environnement, l'honorable Suzanne Blais-Grenier, également en Algérie, la ministre des Relations extérieures, l'honorable Monique Vézina, au Gabon, au Sénégal et au Niger.

Trois délégations ministérielles africaines en provenance du Cameroun, de l'Angola et de l'Éthiopie ont également séjourné au Canada à des fins commerciales. Quatorze missions commerciales de gens d'affaires ont été organisées dans des secteurs prioritaires tels que ceux des communications, de l'énergie et de l'agriculture. Le Ministère a participé à trois foires commerciales africaines, soit celles de Kaduna, de Libreville et de Kinshasa. Il a également pris part à la réalisation de divers séminaires sur l'exportation en Afrique, y compris la tenue des « Journées économiques » canado-camerounaises, qui ont permis de regrouper plus de 400 représentants de sociétés diverses à Vancouver, à Toronto et à Montréal, et la tenue à Alger d'un séminaire canadien sur les communications, auquel ont participé plus de 300 experts algériens.

### Afrique du Sud

En 1985-1986, le monde a assisté à une aggravation de la crise en Afrique du Sud. Le Canada a joué un rôle de chef de file dans l'activité internationale qui visait à promouvoir une solution pacifique grâce au dialogue.

Dans une importante déclaration de principes faite le 6 juillet, à Baie Comeau, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, le très honorable Joe Clark, a annoncé 12 nouvelles mesures afin de montrer sans équivoque au gouvernement de l'Afrique du Sud que le Canada s'oppose à l'*apartheid*.

Le gouvernement canadien a adopté à ce moment-là les mesures suivantes :

1. Renforcement du « Code d'éthique volontaire » touchant les conditions d'emploi des sociétés canadiennes opérant en Afrique du Sud grâce à :
  - la nomination d'un administrateur indépendant et impartial;
  - l'introduction d'un rapport normalisé; et
  - l'application du code à toutes les sociétés canadiennes, y compris à celles qui ont des intérêts minoritaires.
2. Resserrement de l'application de l'embargo des Nations Unies sur les armes pour mettre fin aux exportations de matériel névralgique, comme des ordinateurs, à destination du gouvernement d'Afrique du Sud et de ses organismes.\*
3. Application de l'embargo volontaire des Nations Unies aux importations d'armes sud-africaines.\*
4. Abrogation des Accords sur la double imposition entre le Canada et l'Afrique du Sud.\*\*
5. Fin du recours au Programme de développement des marchés d'exportation (PDME) pour le marché sud-africain.\*
6. Cessation de l'assurance fournie par la Société pour l'expansion des exportations (SEE) aux exportateurs canadiens de produits destinés à l'Afrique du Sud.\*

\*\* Notée en tant que mesure supplémentaire possible à la réunion des chefs de gouvernement du Commonwealth, tenue à Nassau, en octobre 1985.